

DEPARTEMENT DE L'AIN – COMMUNE DE NANTUA**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du mercredi 09 septembre 2026**

Légalement convoqué le 03 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance d'installation le mercredi 9 septembre 2026, à 19h, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Séverine DEBUS, Maire.

Présents : Mmes et MM. Jean-Claude RUGGERI, Quentin MOLLARD, Bénédicte DA MOURA, Fouad SALAH, Charlotte COGNAT, Thierry PLANÇON, Daphné CORDIER, Muhammed YLMAZ, Bertrand BONNAMOUR, Françoise BAILLY, Franck RODRIGUES, Catherine LANÇON, Salih BERTAN, Damien LAMBERT, Jean-Pascal THOMASSET, Renaud DONZEL, Bernard TAVERNIER, Isabelle LAGNIER, Annick SERRE* arrivée à 19h30

Absents excusés : Maëlys AGUAYO pouvoir à Séverine DEBUS,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21 jusqu'à délibération N°DL2026-73, 22 ensuite

Nombres de pouvoirs : 1

Nombre de membres votants : 23

**DL2026-81 : Régularisation foncière Propriété MERMET
Mme Anne-Claude FERRY****Rapporteur**

Madame MERMET Danièle est propriétaire de 2 parcelles cadastrées section AD 194 et 635 situées entre le chemin de ronde et la rue de la Corniche.

Elle souhaite procéder à une division foncière afin de vendre une partie de ces parcelles.

Or à la suite du bornage de la propriété Mermet une anomalie a été repérée par le géomètre expert.

Il s'avère que le chemin piéton communal appartient en partie (44 m²) à Madame Mermet et inversement la propriété de Madame Mermet empiète sur le domaine public communal côté rue de la Corniche pour 11 m² environ.

Il est donc proposé afin de sécuriser la vente future de procéder à la régularisation foncière avec un échange de parcelle et de partager les frais d'acte et de notaire.

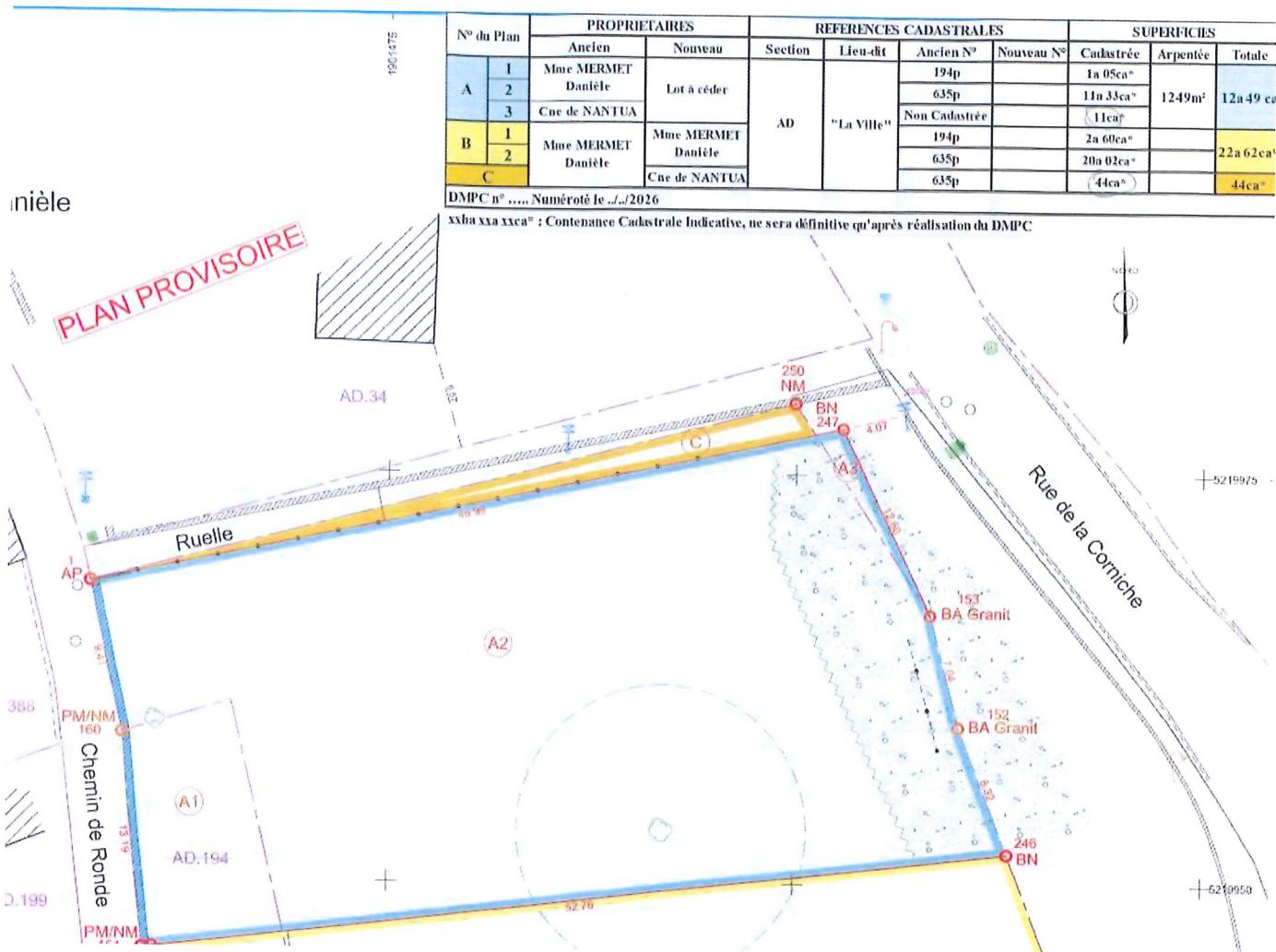
Cela étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE, a :

- **Approuvé** la régularisation foncière telle que proposée dans le plan de division annexé à la présente délibération
- **Prononcé** d'une part le déclassement du domaine public communal de la surface de 11m2 cédée à Madame MERMET **et chargé**, d'autre part, Madame le Maire de l'accomplissement des formalités nécessaires pour ce déclassement
- **Prononcé** l'intégration dans le domaine public de la surface de 44 m2 provenant de la parcelle AD635 cédée par Madame MERMET **et chargé** Madame le Maire de l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'intégration de ces parcelles dans le domaine public communal
- **Autorisé** Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant à cette régularisation foncière ainsi que tout acte s'y rattachant

DEPARTEMENT DE L'AIN – COMMUNE DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

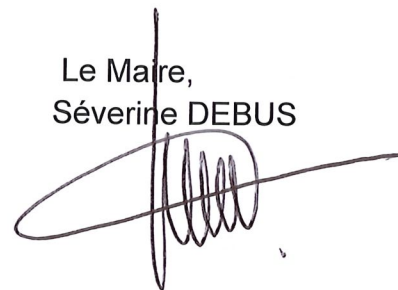
CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du mercredi 09 septembre 2026



Le Secrétaire de Séance,
Damien LAMBERT



Le Maire,
Séverine DEBUS



Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Nantua le
Publication ou affichage le
Séverine DEBUS, Maire de Nantua